

Parc
naturel
régional des
Baronnies
provençales



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE DU
PARC NATUREL RÉGIONAL DES
BARONNIES PROVENÇALES

NUMÉRO SIRET : 200 059 368 00031

POSTE COMPTABLE : TRÉSORERIE DE NYONS
M 14

COMPTE ADMINISTRATIF VOTE PAR NATURE

BUDGET PRINCIPAL
ANNÉE 2020



Une autre vie s'invente ici



575 route de Nyons * 26510 * SAHUNE * Tél. : 04 75 26 79 05 * smbp@baronnies-provencales.fr * www.baronnies-provencales.fr

56 PARCS
NATURELS
RÉGIONAUX
EN FRANCE

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Ballons des Vosges, Baie de Somme Picardie Maritime, Baronnies provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corse, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Monts d'Ardèche, Mont-Ventoux, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise-Pays-de-France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Autre syndicat mixte - SM du Parc naturel régional des Baronnies
provençales (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005936800031

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE de NYONS

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : SM Pnr Bp (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	33
A5 - Etalement des provisions	34
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	37
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	38
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	39
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	40
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	41
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	43
A10.3 - Opérations liées aux cessions	44
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	45
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	46
A11 - Etat des travaux en régie	47
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	49
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.6 - Etat des engagements reçus	55
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	56

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	59
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	60
C1.2 - Actions de formation des élus	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	66
C3.2 - Liste des établissements publics créés	67
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	70
C3.6 - Identification des flux croisés	72
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	73
D2 - Arrêté et signatures	74

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 26288	SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales SM Pnr Bp	CA 2020
----------------------------	---	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99,28 %	0,00 %
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	0,79 %	0,00 %
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	83,64 %	0,00 %
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0,00 %	0,00 %
5	Encours de la dette	0,00	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 355 071,41	G	1 592 949,99
	Section d'investissement	B	899 754,04	H	563 487,29

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	871 122,52 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	250 960,82 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 505 786,27	= G+H+I+J	3 027 559,80

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 355 071,41	= G+I+K	2 464 072,51
	Section d'investissement	= B+D+F	1 150 714,86	= H+J+L	563 487,29
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 505 786,27	= G+H+I+J+K+L	3 027 559,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 944 059,05	456 786,96	0,00	0,00	1 487 272,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 158 330,00	803 470,84	0,00	0,00	354 859,16
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	48 012,00	35 649,31	0,00	0,00	12 362,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 150 401,05	1 295 907,11	0,00	0,00	1 854 493,94
66	Charges financières	10 794,00	8 993,00	395,41	0,00	1 405,59
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	1 724,00	0,00	0,00	8 276,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 171 195,05	1 306 624,11	395,41	0,00	1 864 175,53
023	Virement à la section d'investissement (2)	178 884,90				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	48 200,00	48 051,89			148,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		227 084,90	48 051,89			179 033,01
TOTAL		3 398 279,95	1 354 676,00	395,41	0,00	2 043 208,54
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	632 054,26	220 163,03	0,00	0,00	411 891,23
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	12 576,50	0,00	0,00	-12 576,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 884 591,17	1 323 646,61	0,00	0,00	560 944,56
75	Autres produits de gestion courante	12,00	2,00	0,00	0,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		2 516 657,43	1 556 388,14	0,00	0,00	960 269,29
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	26 227,35	0,00	0,00	-26 227,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 516 657,43	1 582 615,49	0,00	0,00	934 041,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	10 500,00	10 334,50			165,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 500,00	10 334,50			165,50
TOTAL		2 527 157,43	1 592 949,99	0,00	0,00	934 207,44
Pour information		(3) 871 122,52				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	4 757,65	0,00	242,35
204	Subventions d'équipement versées	1 997,00	0,00	0,00	1 997,00
21	Immobilisations corporelles	1 065 664,78	132 600,86	0,00	933 063,92
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	416 645,91	237 721,76	0,00	178 924,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 489 307,69	375 080,27	0,00	1 114 227,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	477 000,00	476 666,68	0,00	333,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	477 000,00	476 666,68	0,00	333,32
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	332 982,09	37 672,59	0,00	295 309,50
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 299 289,78	889 419,54	0,00	1 409 870,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	10 500,00	10 334,50		165,50
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	10 500,00	10 334,50		165,50
	TOTAL	2 309 789,78	899 754,04	0,00	1 410 035,74
	Pour information	(2) 250 960,82			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 354 109,10	3 945,00	0,00	1 350 164,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 354 109,10	3 945,00	0,00	1 350 164,10
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	395 613,69	227 347,19	0,00	168 266,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	250 960,82	250 960,82	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	646 574,51	478 308,01	0,00	168 266,50
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	332 982,09	33 182,39	0,00	299 799,70
	Total des recettes réelles d'investissement	2 333 665,70	515 435,40	0,00	1 818 230,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	178 884,90			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	48 200,00	48 051,89		148,11
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	227 084,90	48 051,89		179 033,01
	TOTAL	2 560 750,60	563 487,29	0,00	1 997 263,31

SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales - SM Pnr Bp - CA - 2020

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	456 786,96		456 786,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	803 470,84		803 470,84
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	35 649,31		35 649,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	9 388,41	0,00	9 388,41
67	Charges exceptionnelles	1 724,00	0,00	1 724,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	48 051,89	48 051,89
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 307 019,52	48 051,89	1 355 071,41
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	10 334,50	10 334,50
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	476 666,68	0,00	476 666,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 757,65	0,00	4 757,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	132 600,86	0,00	132 600,86
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	237 721,76	0,00	237 721,76
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	37 672,59	0,00	37 672,59
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		889 419,54	10 334,50	899 754,04
Pour information				250 960,82
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				250 960,82

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	220 163,03		220 163,03
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	12 576,50		12 576,50
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	1 323 646,61		1 323 646,61
75	Autres produits de gestion courante	2,00	0,00	2,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 227,35	10 334,50	36 561,85
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 582 615,49	10 334,50	1 592 949,99
	Pour information			871 122,52
	R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	227 347,19	0,00	227 347,19
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	250 960,82		250 960,82
13	Subventions d'investissement	3 945,00	0,00	3 945,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		48 051,89	48 051,89
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	33 182,39	0,00	33 182,39
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	515 435,40	48 051,89	563 487,29
	Pour information			0,00
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 944 059,05	456 786,96	0,00	0,00	1 487 272,09
605	Achats matériel, équipements et travaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	458,08	0,00	0,00	541,92
60612	Energie - Electricité	20 000,00	14 267,85	0,00	0,00	5 732,15
60622	Carburants	8 000,00	3 055,25	0,00	0,00	4 944,75
60623	Alimentation	2 500,00	589,99	0,00	0,00	1 910,01
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	773,10	0,00	0,00	-773,10
60631	Fournitures d'entretien	500,00	650,00	0,00	0,00	-150,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	3 898,80	0,00	0,00	-1 898,80
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 456,61	0,00	0,00	43,39
6068	Autres matières et fournitures	1 104 559,05	4 089,19	0,00	0,00	1 100 469,86
6078	Autres marchandises	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	33 000,00	245 428,05	0,00	0,00	-212 428,05
6122	Crédit-bail mobilier	16 400,00	15 322,60	0,00	0,00	1 077,40
6132	Locations immobilières	10 500,00	3 931,68	0,00	0,00	6 568,32
6135	Locations mobilières	15 500,00	12 385,25	0,00	0,00	3 114,75
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	36,48	0,00	0,00	463,52
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
61551	Entretien matériel roulant	7 200,00	29,00	0,00	0,00	7 171,00
6156	Maintenance	26 100,00	10 691,02	0,00	0,00	15 408,98
6161	Multirisques	11 000,00	10 148,02	0,00	0,00	851,98
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	8 800,00	0,00	0,00	0,00	8 800,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	1 295,90	0,00	0,00	704,10
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	10 710,00	0,00	0,00	-5 710,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	6 180,00	0,00	0,00	-5 180,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	3 603,64	0,00	0,00	2 396,36
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	90,44	0,00	0,00	1 909,56
6236	Catalogues et imprimés	19 000,00	34 206,28	0,00	0,00	-15 206,28
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	2 247,72	0,00	0,00	752,28
6256	Missions	13 000,00	7 880,80	0,00	0,00	5 119,20
6257	Réceptions	6 000,00	1 974,22	0,00	0,00	4 025,78
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	4 501,19	0,00	0,00	2 498,81
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	8 341,26	0,00	0,00	658,74
627	Services bancaires et assimilés	300,00	275,04	0,00	0,00	24,96
6281	Concours divers (cotisations)	22 000,00	21 061,00	0,00	0,00	939,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	12 518,65	0,00	0,00	7 481,35
62878	Remb. frais à d'autres organismes	500,00	13 689,85	0,00	0,00	-13 189,85
6288	Autres services extérieurs	41 700,00	0,00	0,00	0,00	41 700,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 158 330,00	803 470,84	0,00	0,00	354 859,16
6218	Autre personnel extérieur	140 000,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	478,49	0,00	0,00	4 521,51
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	8 094,96	0,00	0,00	1 905,04
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 000,00	1 457,20	0,00	0,00	3 542,80
64111	Rémunération principale titulaires	200 000,00	165 014,72	0,00	0,00	34 985,28
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	10 000,00	8 710,76	0,00	0,00	1 289,24
64118	Autres indemnités titulaires	50 000,00	44 810,01	0,00	0,00	5 189,99
64131	Rémunérations non tit.	360 000,00	334 107,14	0,00	0,00	25 892,86
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	200 000,00	121 394,75	0,00	0,00	78 605,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	100 000,00	66 919,23	0,00	0,00	33 080,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	30 000,00	12 988,43	0,00	0,00	17 011,57
6455	Cotisations pour assurance du personnel	30 000,00	32 290,60	0,00	0,00	-2 290,60
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 000,00	5 605,34	0,00	0,00	1 394,66
6475	Médecine du travail, pharmacie	560,00	722,00	0,00	0,00	-162,00
6488	Autres charges	8 770,00	877,21	0,00	0,00	7 892,79
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	48 012,00	35 649,31	0,00	0,00	12 362,69
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	5 000,00	444,00	0,00	0,00	4 556,00
6531	Indemnités	38 000,00	31 965,34	0,00	0,00	6 034,66
6532	Frais de mission	2 000,00	483,12	0,00	0,00	1 516,88

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 306,22	0,00	0,00	693,78
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	449,23	0,00	0,00	-449,23
65888	Autres	12,00	1,40	0,00	0,00	10,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 150 401,05	1 295 907,11	0,00	0,00	1 854 493,94
66	Charges financières (b)	10 794,00	8 993,00	395,41	0,00	1 405,59
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 794,00	8 993,00	0,00	0,00	1 801,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	395,41	0,00	-395,41
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	1 724,00	0,00	0,00	8 276,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	224,00	0,00	0,00	-224,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	5 000,00	1 500,00	0,00	0,00	3 500,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 171 195,05	1 306 624,11	395,41	0,00	1 864 175,53
023	Virement à la section d'investissement	178 884,90	0,00			178 884,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	48 200,00	48 051,89			148,11
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	48 200,00	48 051,89			148,11
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		227 084,90	48 051,89			179 033,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		227 084,90	48 051,89			179 033,01
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 398 279,95	1 354 676,00	395,41	0,00	2 043 208,54
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	395,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	632 054,26	220 163,03	0,00	0,00	411 891,23
6419	Remboursements rémunérations personnel	632 054,26	214 429,03	0,00	0,00	417 625,23
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	5 734,00	0,00	0,00	-5 734,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	12 576,50	0,00	0,00	-12 576,50
70688	Autres prestations de services	0,00	6 014,00	0,00	0,00	-6 014,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	6 562,50	0,00	0,00	-6 562,50
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 884 591,17	1 323 646,61	0,00	0,00	560 944,56
74718	Autres participations Etat	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	677 500,00	677 500,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	270 000,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	52 300,80	52 169,30	0,00	0,00	131,50
74758	Participat° Autres groupements	62 880,00	62 880,00	0,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	0,00	1 336,00	0,00	0,00	-1 336,00
7488	Autres attributions et participations	721 910,37	159 761,31	0,00	0,00	562 149,06
75	Autres produits de gestion courante	12,00	2,00	0,00	0,00	10,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	12,00	2,00	0,00	0,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 516 657,43	1 556 388,14	0,00	0,00	960 269,29
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	26 227,35	0,00	0,00	-26 227,35
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	24 000,00	0,00	0,00	-24 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	2 227,35	0,00	0,00	-2 227,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 516 657,43	1 582 615,49	0,00	0,00	934 041,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	10 500,00	10 334,50			165,50
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 500,00	10 334,50			165,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 500,00	10 334,50			165,50
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 527 157,43	1 592 949,99	0,00	0,00	934 207,44
Pour information		871 122,52				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000,00	4 757,65	0,00	242,35
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	4 757,65	0,00	242,35
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	1 997,00	0,00	0,00	1 997,00
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 997,00	0,00	0,00	1 997,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 065 664,78	132 600,86	0,00	933 063,92
2181	Installat° générales, agencements	272 416,20	9 421,76	0,00	262 994,44
2183	Matériel de bureau et informatique	264 416,20	69 177,98	0,00	195 238,22
2184	Mobilier	264 416,20	50 704,80	0,00	213 711,40
2188	Autres immobilisations corporelles	264 416,18	3 296,32	0,00	261 119,86
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	416 645,91	237 721,76	0,00	178 924,15
2313	Constructions	416 645,91	237 721,76	0,00	178 924,15
Total des dépenses d'équipement		1 489 307,69	375 080,27	0,00	1 114 227,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	477 000,00	476 666,68	0,00	333,32
1641	Emprunts en euros	477 000,00	476 666,68	0,00	333,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		477 000,00	476 666,68	0,00	333,32
458101	Actions Parc (3)	332 982,09	37 672,59	0,00	295 309,50
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		332 982,09	37 672,59	0,00	295 309,50
TOTAL DEPENSES REELLES		2 299 289,78	889 419,54	0,00	1 409 870,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 500,00	10 334,50		165,50
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	10 500,00	10 334,50		165,50
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	1 888,00		-1 888,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	5 250,00	8 328,00		-3 078,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	5 250,00	118,50		5 131,50
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		10 500,00	10 334,50		165,50
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 309 789,78	899 754,04	0,00	1 410 035,74
Pour information		250 960,82			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 354 109,10	3 945,00	0,00	1 350 164,10
1312	Subv. transf. Régions	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1313	Subv. transf. Départements	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	66 036,10	0,00	0,00	66 036,10
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	645 000,00	0,00	0,00	645 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	123 073,00	0,00	0,00	123 073,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	3 945,00	0,00	-3 945,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 354 109,10	3 945,00	0,00	1 350 164,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	646 574,51	478 308,01	0,00	168 266,50
10222	FCTVA	395 613,69	227 347,19	0,00	168 266,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	250 960,82	250 960,82	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		646 574,51	478 308,01	0,00	168 266,50
458201	Actions Parc (2)	332 982,09	33 182,39	0,00	299 799,70
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		332 982,09	33 182,39	0,00	299 799,70
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 333 665,70	515 435,40	0,00	1 818 230,30
021	Virement de la sect° de fonctionnement	178 884,90			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	48 200,00	48 051,89		148,11
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	6 885,71	2 017,00		4 868,71
28051	Concessions et droits similaires	6 885,71	5 791,41		1 094,30
28152	Installations de voirie	6 885,71	3 518,00		3 367,71
28181	Installations générales, aménagt divers	6 885,74	10 879,48		-3 993,74
28182	Matériel de transport	6 885,71	5 200,00		1 685,71
28183	Matériel de bureau et informatique	6 885,71	19 418,78		-12 533,07
28184	Mobilier	6 885,71	1 227,22		5 658,49
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		227 084,90	48 051,89		179 033,01
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		227 084,90	48 051,89		179 033,01
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 560 750,60	563 487,29	0,00	1 997 263,31
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 300 000,00									
00001571284	Credit Agricole Sud Rhône-Alpes	22/01/2018		12/06/2018	400 000,00	F		1,230	1,245		T	C	O	A-1
2019901552R00001	SA La Banque Postale	22/11/2019		02/03/2020	900 000,00	F		0,530	0,443		T	F		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales - SM Pnr Bp - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 300 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		776 666,63					8 396,75	0,00	476 666,68	203,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		776 666,63					8 396,75	0,00	476 666,68	203,29
00001571284		0,00	A-1	326 666,63	12,25	F	1,245		4 223,00	0,00	26 666,68	11,16
2019901552R00001		0,00	A-1	450 000,00	0,75	F	0,443		4 173,75	0,00	450 000,00	192,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		776 666,63					8 396,75	0,00	476 666,68	203,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales - SM Pnr Bp - CA - 2020

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		IV
		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	776 666,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668	
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Type de taux (7)
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00		0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital		
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)							Index (4)	Taux act.
Total																0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Autrés des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires	2	08/04/2016
L	Frais d'étude	2	08/04/2016
L	Frais d'insertion	2	08/04/2016
L	Installations générales	10	08/04/2016
L	Matériel de bureau et informatique	3	08/04/2016
L	Matériel de transport	5	08/04/2016
L	Mobilier	10	08/04/2016
L	2031 Frais d'études	2	08/04/2016
L	2033 Frais d'insertion	2	08/04/2016
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	08/04/2016
L	2051 Concessions et droits similaires	2	08/04/2016
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	10	08/04/2016
L	2182 Matériel de transport	5	08/04/2016
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	08/04/2016
L	2184 Mobilier	10	08/04/2016
L	Installations de voirie	10	04/09/2017
L	Cabane pastorale mobile	8	05/10/2017
L	Panneaux et totems	5	27/09/2018
L	action smbp : 2227 - GPS2020	3	06/11/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		487 500,00	487 001,18
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		477 000,00	476 666,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	477 000,00	476 666,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		10 500,00	10 334,50
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 500,00	10 334,50
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	487 001,18	0,00	250 960,82	737 962,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		622 698,59	III 275 399,08
Ressources propres externes de l'année (a)		395 613,69	227 347,19
10222	FCTVA	395 613,69	227 347,19
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		227 084,90	48 051,89
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	6 885,71	2 017,00
28051	Concessions et droits similaires	6 885,71	5 791,41
28152	Installations de voirie	6 885,71	3 518,00
28181	Installations générales, aménagt divers	6 885,74	10 879,48
28182	Matériel de transport	6 885,71	5 200,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 885,71	19 418,78
28184	Mobilier	6 885,71	1 227,22
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	178 884,90	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	275 399,08	0,00	0,00	250 960,82	526 359,90

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 737 962,00
Ressources propres disponibles	IV 526 359,90
Solde	V = IV – II (3) -211 602,10

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Actions Parc	Sur l'exercice			Op. à annuler	Date de la délibération :
		Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations		
	DEPENSES (a)	1 034 840,17	332 982,09	37 672,59	0,00	295 309,50
	458101 Dépenses nouvelles (2)	1 030 310,22	332 982,09	37 672,59	0,00	295 309,50
	458101 (2)	2 593,95	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	458101 Annulations sur dépenses (c) (3)	1 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	1 032 904,17	332 982,09	37 672,59	0,00	295 309,50
	RECETTES (b)	815 584,67	332 982,09	33 182,39	0,00	299 799,70
	458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	795 504,56	332 982,09	33 182,39	0,00	299 799,70
	040 Financement par le mandataire	20 080,11	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	815 584,67	332 982,09	33 182,39	0,00	299 799,70
						1 072 512,76
						1 067 982,81
						2 593,95
						0,00
						1 936,00
						1 070 576,76
						848 767,06
						828 686,95
						20 080,11
						0,00
						0,00
						848 767,06

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/01/2020	logiciels compt rh	1 736,78	0,00	2
09/01/2020	Siège du SM PnrBp	1 065,25	0,00	0
09/01/2020	Siège du SM PnrBp	360,09	0,00	0
13/01/2020	Siège du SM PnrBp	2 279,81	0,00	0
20/01/2020	action smbp : 2174 - equipement protection incendie	2 008,32	0,00	10
20/01/2020	action smbp : 2174 - mobilier de bureau et electromenager	9 529,74	0,00	10
20/01/2020	action smbp : 2174 - mobilier de bureau et electromenager	5 004,87	0,00	10
27/01/2020	action smbp : 2174 - aménagement espace cuisine et bar	10 565,58	0,00	10
31/01/2020	Huawei Y5 2019	138,04	0,00	3
06/02/2020	Siège du SM PnrBp	3 780,00	0,00	0
06/02/2020	Siège du SM PnrBp	3 468,00	0,00	0
14/02/2020	Siège du SM PnrBp	3 992,40	0,00	0
18/02/2020	Siège du SM PnrBp	1 053,60	0,00	0
21/02/2020	Siège du SM PnrBp	980,88	0,00	0
21/02/2020	Siège du SM PnrBp	23 851,00	0,00	0
21/02/2020	Siège du SM PnrBp	6 077,40	0,00	0
24/02/2020	Siège du SM PnrBp	21 475,59	0,00	0
10/03/2020	action smbp : 2174 - mobilier de bureau et electromenager	1 570,00	0,00	10
10/03/2020	licence teamViewer	502,80	0,00	2
13/03/2020	action smbp : 2174 - aménagement espace cuisine et bar	627,52	0,00	10
27/03/2020	Siège du SM PnrBp	120,00	0,00	0
17/04/2020	action smbp : 2174 - visio	16 188,00	0,00	3
30/04/2020	Siège du SM PnrBp	126,00	0,00	0
30/04/2020	Siège du SM PnrBp	3 099,46	0,00	0
30/04/2020	Siège du SM PnrBp	1 600,00	0,00	0
30/04/2020	Siège du SM PnrBp	2 340,38	0,00	0
30/04/2020	Siège du SM PnrBp	4 537,50	0,00	0
04/05/2020	Siège du SM PnrBp	6 280,62	0,00	0
04/05/2020	Siège du SM PnrBp	6 170,07	0,00	0
04/05/2020	Siège du SM PnrBp	43 952,76	0,00	0
04/05/2020	Siège du SM PnrBp	62 230,06	0,00	0
05/05/2020	telephonie	2 922,96	0,00	3
05/05/2020	action smbp : 2174 - telephonie	3 324,00	0,00	3
05/05/2020	action smbp : 2174 - telephonie	276,00	0,00	3
05/05/2020	action smbp : 2174 - visio	6 589,20	0,00	3
07/05/2020	TeamViewer	422,47	0,00	2
26/05/2020	action smbp : 2199 - investissements plan Loup	7 403,10	0,00	5
05/06/2020	Siège du SM PnrBp	1 547,59	0,00	0
25/06/2020	support VMware	1 237,52	0,00	2
26/06/2020	Siège du SM PnrBp	576,00	0,00	0
02/07/2020	action smbp : 2174 - badges	5 051,76	0,00	15
20/07/2020	action smbp : 2199 - investissements plan Loup	146,58	0,00	5
07/08/2020	malettes pédagogiques	3 471,00	0,00	10
07/08/2020	Siège du SM PnrBp	17 233,72	0,00	0
07/08/2020	action smbp : 2174 - aménagements extérieurs et signalétique	1 700,00	0,00	10
24/08/2020	2020-08 ordinateurs	5 613,08	0,00	3
04/09/2020	licence Office	412,64	0,00	2
08/09/2020	action smbp : 2227 - GPS2020	1 288,00	0,00	3
14/09/2020	action smbp : 2174 - mobilier de bureau et electromenager	3 176,58	0,00	10
14/09/2020	action smbp : 2174 - mobilier de bureau et electromenager	1 668,29	0,00	10
17/09/2020	action smbp : 2190 - malette peda	3 348,92	0,00	3
22/09/2020	Siège du SM PnrBp	3 500,00	0,00	0
02/10/2020	action smbp : 2174 - équipement salle conférence	16 802,40	0,00	3
09/10/2020	antivirus	120,00	0,00	2
09/10/2020	action smbp : 2190	288,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
26/10/2020	licence connecteur données sociales	61,44	0,00	2
30/10/2020	action smbp : 2174 - table cuisine	288,00	0,00	10
26/11/2020	action smbp : 2174 - mobilier de bureau et électroménager	3 475,78	0,00	10
26/11/2020	action smbp : 2199 - investissements plan Loup	6 425,70	0,00	5
01/12/2020	action smbp : 2174 - aménagements extérieurs et signalétique	1 100,00	0,00	10
08/12/2020	Siège du SM PnrBp	4 047,29	0,00	0
08/12/2020	Siège du SM PnrBp	10 961,72	0,00	0
08/12/2020	Siège du SM PnrBp	690,48	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		361 882,74	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complébilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 582 615,49

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif C1	C	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif C2	C	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Redacteur principal 2eme classe	B	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
cdm agriculture	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
cdm aménagement	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
cdm innovation	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
cdm sports de nature	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
cdp N2000	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
cdp inventaire	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
cdp valorisation	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
direction adjointe	A	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales - SM Pnr Bp - CA - 2020

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
cdm agriculture	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
cdm aménagement	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
cdm innovation	A	ADM		0,00	A 3-4 II	CDI
cdm sports de nature	A	ADM		0,00	A 3-4 II	CDI
cdp N2000	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
cdp inventaire	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
cdp valorisation	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
direction adjointe	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
cdm communication	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
cdm education	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
cdm paysage	A	ADM		0,00	A 3-3.1	CDD
cdp GIRN	A	ADM		0,00	A 3-3.2	CDD
chef de projet Leader	A	ADM		0,00	A 14 ter	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 ST : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PJM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 110 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110-1 : collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 560 750,60	1 150 714,86	0,00	1 410 035,74
RECETTES	2 560 750,60	563 487,29	0,00	1 997 263,31
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 398 279,95	1 355 071,41	0,00	2 043 208,54
RECETTES	3 398 279,95	2 464 072,51	0,00	934 207,44

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : Programmes Territoriaux / N°SIRET : 20005936800023				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	354 534,49	345 407,31	0,00	9 127,18
RECETTES	356 534,49	207 986,61	0,00	148 547,88

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 560 750,60	1 150 714,86	0,00	1 410 035,74
RECETTES	2 560 750,60	563 487,29	0,00	1 997 263,31
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 752 814,44	1 700 478,72	0,00	2 052 335,72
RECETTES	3 754 814,44	2 672 059,12	0,00	1 082 755,32
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 313 565,04	2 851 193,58	0,00	3 462 371,46
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 315 565,04	3 235 546,41	0,00	3 080 018,63

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 560 750,60	1 150 714,86	0,00	1 410 035,74
RECETTES	2 560 750,60	563 487,29	0,00	1 997 263,31
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 752 814,44	1 700 478,72	0,00	2 052 335,72
RECETTES	3 754 814,44	2 672 059,12	0,00	1 082 755,32
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 313 565,04	2 851 193,58	0,00	3 462 371,46
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 315 565,04	3 235 546,41	0,00	3 080 018,63

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 134
 Nombre de membres présents : 58
 Nombre de suffrages exprimés : 133
 VOTES :
 Pour : 133
 Contre : 0
 Abstentions : 2

Date de convocation : 03/05/2021

Présenté par (1) Le Président.
 A Buis les Baronnies, le 10/05/2021
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Buis les Baronnies, le 10/05/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/05/2021, et de la publication le 18/05/2021
 A Buis les Baronnies, le 10/05/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales - SM Pnr Bp	CA	2020
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Président,
A Buis les Baronnies, le 10/05/2021
Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Buis les Baronnies, le 10/05/2021

Nombre de membres en exercice : 134 représentant 253 voix

Nombre de membres présents : 58

Nombre de suffrages exprimés : 133

VOTES : Pour : 133

Contre : 0

Abstention : 2

Date de convocation : 03/05/2021

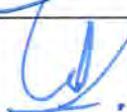
Je soussigné, Claude AURIAS, Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, certifie sur l'honneur que les feuilles de signature jointes au présent document sont conformes aux originales.

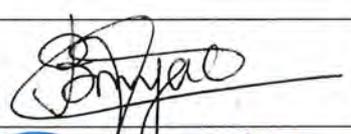


Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 18/05/2021, et de la publication le 18/05/2021

A Buis les Baronnies, le 10/05/2021

FEUILLE D'EMARGEMENT
SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 10 MAI 2021

<p>Collège du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes</p> <p>6 voix par délégué</p>	<p>TITULAIRES</p>	AARAB Mounir	
		AURIAS Claude	
		BLANC Didier-Claude	
		CASALINO Françoise	
		DARAGON Nicolas	Pouvoir à Claude AURIAS
		FERLAY Aurélien	
		GREGOIRE Michel	
		MOURIER Marlène	Pouvoir à Didier-Claude BLANC
		PELLIER Laure	
		SAVIN Ghislaine	

<p>Collège du Conseil Régional Sud Provence-Alpes- Côte d'Azur</p> <p>6 voix par délégué</p>	<p>TITULAIRES</p>	BARREILLE Eliane	
		BOUYAC Jacqueline	
		DE BEAUREGARD Philippe	Pouvoir à Claude AURIAS
		DIDIER Roger	
		EYMEOD Chantal	Pouvoir à Nicole PELOUX

Collège du Conseil Départemental de la Drôme 7 voix par délégué	TITULAIRES	COMBES Pierre	<i>Pouvoir à Marie Piene MONIER</i>
		GILLES André	<i>Pouvoir à Didier Claude BLANC</i>
		MOULIN Corinne	<i>Pouvoir à Jacqueline BOUYAC</i>
		MOUTON Marie-Pierre	

Collège du Conseil Départemental des Hautes-Alpes 7 voix par délégué	TITULAIRES	PINET Françoise	
		TENOUX Gérard	<i>Pouvoir à Gilles CREMILLIEUX</i>

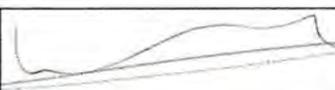
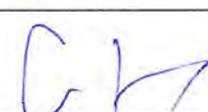
COLLEGE DES VILLES-PORTES

1 voix par délégué titulaire

DIEULEFIT			
Titulaire		Suppléant	
GIRARD Laurence	Pouvoir à Dominique BESSON	MIANI Magali	
GRIGNAN			
Titulaire		Suppléant	
BESSON Dominique		LO MANTO Marie- Pierre	
MONTÉLIMAR			
Titulaire		Suppléant	
DECORTE Julien	Pouvoir à Rosy FERRIGNO	MAGNANON Marie- Christine	
SISTERON			
Titulaire		Suppléant	
PELOUX Nicole		CODOUL Bernard	
VAISON-LA-ROMAINE			
Titulaire		Suppléant	
CAMP Christophe		PERILHOU Jean-François	
VALRÉAS			
Titulaire		Suppléant	
FERRIGNO Rosy		CHAMBERT Géraldine	
VEYNES			
Titulaire		Suppléant	
GILARDEAU - TRUFFINET Christian		BELLANGER Françoise	

COLLEGE DES EPCI

2 voix par délégué titulaire

Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale			
Titulaires		Suppléants	
MONPEYSSEN Jean-Jacques		DAYRE Thierry	
ROCHAS Pascale	Pouvoir à Jean-Jacques MONPEYSSEN	PEYRON Rolland	
Communauté de communes Buëch Dévoluy			
Titulaire		Suppléant	
CONTRUCCI Lamia		GRIFFIT Gérald	
Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan			
Titulaire		Suppléant	
MAZEL Jean-Paul	Pouvoir à Rosy FERRIGNO	MILESI Anaïs	
Communauté de Communes du Pays de Dieulefit-Bourdeaux			
Titulaire		Suppléant	
JEUNE Alain		JEPSEN Annkatrin	
Communauté de Communes du Pays Diois			
Titulaire		Suppléant	
COMBEL Laurent		PELLINI Catherine	
Communauté de Communes du Sisteronais Buëch			
Titulaires		Suppléants	
CREMILLIEUX Gilles		DELAUP Luc	
GARCIN Robert	Pouvoir à Nicole PELLOUX	SCHÜLER Jean	

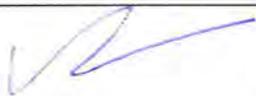
COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

ARNAYON			
Titulaire		Suppléant	
LACOSTE PERICARD Sophie		MONGE Florian	
ARPAVON			
Titulaire		Suppléant	
HAMARD Marc		GLEIZE Robert	
AUBRES			
Titulaire		Suppléant	
RICHARD Éric	Présent en visio conférence	SOURIAU Florent	
BALLONS			
Titulaire		Suppléant	
LAPIE Claire	Pouvoir à Caroline YAFFEE	FOUGERAS Lionel	
BARRET DE LIOURE			
Titulaire		Suppléant	
CARTOUX Océane		MONTAUD Benoît	
BARRET-SUR-MEOUGE			
Titulaire		Suppléant	
MAES Mikaël		BUSCH Jean	
BEAUVOISIN			
Titulaire		Suppléant	
ARDISSON Jean- Claude		MORIN Catherine	
BENIVAY-OLLON			
Titulaire		Suppléant	
MEGE Patrick		CHARRASSE Daniel	
BESIGNAN			
Titulaire		Suppléant	
PHELIP Gael		AUBERT Alain	

COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

BUIS-LES-BARONNIES			
Titulaire		Suppléant	
BERNARD Sébastien		DAOUD Lisa	
CHABESTAN			
Titulaire		Suppléant	
PIGAGLIO Claude		ARAGON Vincent	
CHANOUSSE			
Titulaire		Suppléant	
LEVRERO Alain		BELUY Marie-Anne	
CHATEAUNEUF-DE-BORDETTE			
Titulaire		Suppléant	
CAHN Philippe		BILCOCQ Patricia	
CORNILLON-SUR-L'OULE			
Titulaire		Suppléant	
ROCHAS Yannis	Pouvoir à Alain LABROT	FORSANS Jean-Louis	
CURNIER			
Titulaire		Suppléant	
SAVIGNAT Géraldine		GIELLY Patricia	
EOURRES			
Titulaire		Suppléant	
YAFFEE Caroline	Présente en visioconférence	LEFEBVRE Jérôme	
ETOILE-SAINT-CYRICE			
Titulaire		Suppléant	
BOCHATON Pierre-Yves		FONFREYDE Frédérique	
EYGALAYES			
Titulaire		Suppléant	
BARTHELEMY Eric		VELT Guillaume	

COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

EYGALIERS			
Titulaire		Suppléant	
JAN Maryvonne		PAESEN Agnès	
EYROLES			
Titulaire		Suppléant	
DUPOUX Sébastien		BONNET Pierre	
GARDE-COLOMBE			
Titulaire		Suppléant	
WURMSER Brigitte		GOVAN Ghilaine	
LA BATIE MONTSALEON			
Titulaire		Suppléant	
GIROUD Mathilde		NUSBAUM Claire	
LA CHARCE			
Titulaire		Suppléant	
CIRER-METHEL Pascal		HARO Laurent	
LA MOTTE-CHALANCON			
Titulaire		Suppléant	
DALSTEIN Pierre		BLANCARD Emmanuel	
LA PIARRE			
Titulaire		Suppléant	
PRUNSTER Magali	Présente en visioconférence	DEPEYRE Nadine	
LA ROCHE-SAINT-SECRET-BECONNE			
Titulaire		Suppléant	
JEPSEN Annkatrin		BERHAULT Alain	
LA ROCHE-SUR-LE-BUIS			
Titulaire		Suppléant	
GOURDON Claudine		AHOUDIG-KUKLA Myriam	

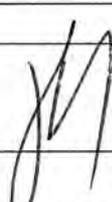
COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

LA ROCHETTE-DU-BUIS			
Titulaire		Suppléant	
PELACUER Jean-Marc		GRAZIANI Jean-Baptiste	
LABOREL			
Titulaire		Suppléant	
MAOUI Renée	Présente en visioconférence	RICHEPAIN Virginie	
LACHAU			
Titulaire		Suppléant	
RIPERT Isabelle		IRENEE Sandrine	
LARAGNE-MONTÉGLIN			
Titulaire		Suppléant	
GARCIN Robert		QUEYREL Kévin	
LAZER			
Titulaire		Suppléant	
VELLAS Sylvain 		MORHET RICHAUD Patricia	Présente en visioconférence

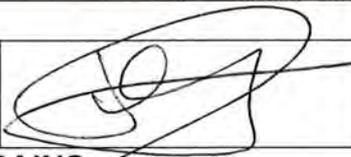
COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

LE BERSAC			
Titulaire		Suppléant	
COURBET Viviane		TABOURDEAU Dominique	
LE SAIX			
Titulaire		Suppléant	
MARCELLIN DELAYE Danièle		REGORD Olivier	
LEMPES			
Titulaire		Suppléant	
TOURTET Eliane	Présente en visioconférence	BONIFACINO Brigitte	
L'ÉPINE			
Titulaire		Suppléant	
PECH Martine	Présente en visioconférence	AUBERIC André	
LE-POËT-EN-PERCIP			
Titulaire		Suppléant	
ESTEVE Jacques		MAZZELLA Cécile	
LE-POËT-SIGILLAT			
Titulaire		Suppléant	
BALDUCHI Monique		GOFFRE Jean-Claude	
LES PILLES			
Titulaire		Suppléant	
LODS Jean-Denis		MARGIELA Stéphanie	
MEREUIL			
Titulaire		Suppléant	
REYNAUD-FREY Annick		ALLEOUD Françoise	
MIRABEL-AUX-BARONNIES			
Titulaire		Suppléant	
CHAREYRE Laurent	Présent en visioconférence	PASCAL Jean-Louis	
MOLLANS-SUR-OUVEZE			
Titulaire		Suppléant	
PIZZA Muriel		ROUX Frédéric	

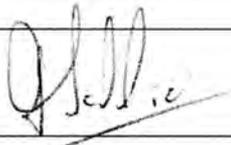
COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

MONTAUBAN SUR L'OUVEZE			
Titulaire		Suppléant	
PEYRON Roland	Pouvoir à Sébastien BERNARD	CLARY Laurence	
MONTAULIEU			
Titulaire		Suppléant	
DECONINCK Stéphane		LANNES Olivier	
MONTBRUN LES BAINS			
Titulaire		Suppléant	
BERTELLI Bruno		SANCHEZ Frédéric	
MONTCLUS			
Titulaire		Suppléant	
LAVARENNE Marc		VIGOUROUX Pascal	
MONTFERRAND-LA-FARE			
Titulaire		Suppléant	
GARNERO Sylvie *		CANIZAREZ Gérard	Présent en visioconférence
MONTFROC			
Titulaire		Suppléant	
BERNARD Jean- Pierre		PASERO Robert	
MONTGUERS			
Titulaire		Suppléant	
CARDINE Virginie		BONTOUX Gérard	
MONTJOUX			
Titulaire		Suppléant	
GAILLARD Timothée		RICHON Pauline	
MONTRÉAL-LES-SOURCES			
Titulaire		Suppléant	
BARTHEYE Christian		BALDUCHI Gaëlle	
MONTROND			
Titulaire		Suppléant	
GODART Christian		ROUMIEU Alain	

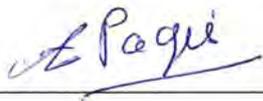
COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

MOYDANS			
Titulaire		Suppléant	
BRETTON Hélène	Présente en visioconférence	MATHIEU Jean-Charles	
NYONS			
Titulaire		Suppléant	
ROUSSELLE Didier	Présent en visioconférence	TEULADE Christian	
ORPIERRE			
Titulaire		Suppléant	
CREMILLIEUX Gilles		CHASTEL Jacques	
OZE			
Titulaire		Suppléant	
ALFINITO Marion		POMART Antoine	
PELONNE			
Titulaire		Suppléant	
MALLIÉ Dominique		QUARLIN Freddy	
PIEGON			
Titulaire		Suppléant	
ROUX Serge		MICHELI Jérôme	
PIERRELONGUE			
Titulaire		Suppléant	
SABATIER Philippe		RAVOUX Gilles	
PLAISANS			
Titulaire		Suppléant	
MARTOGLIO Jeannik	Pouvoir à Sébastien BERNARD	NICOLAS-TRUPHEMUS Bernard	
POMMEROL			
Titulaire		Suppléant	
MORIN Joël		BOMPARD Alain	
PROPIAC			
Titulaire		Suppléant	
PUSTOCH Alan		BRUSSET Marie-José	

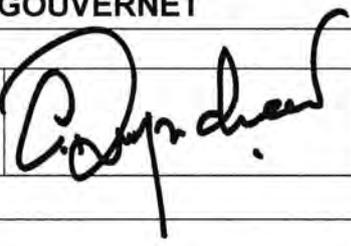
COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

REILHANETTE			
Titulaire		Suppléant	
FLOQUET Marie		PAGIS Agnès	
RIBEYRET			
Titulaire		Suppléant	
DENIEAULT Jeannie	Présente en visioconférence	ARNOUX Ludovic	
RIOMS			
Titulaire		Suppléant	
THIERRY Xavier		RIVET Noël	
ROCHEBRUNE			
Titulaire		Suppléant	
NICOLAS Jean-Louis		PILLORE Jean	
ROSANS			
Titulaire		Suppléant	
TARDY Lionel	Présent en visioconférence	GUEYTTE Dominique	
ROUSSIEUX			
Titulaire		Suppléant	
ROBERT Didier		GIREN Didier	
SAHUNE			
Titulaire		Suppléant	
BOMPARD Marc		GRAUGNARD Henri	
SAINT-AUBAN SUR L'OUVÈZE			
Titulaire		Suppléant	
CHAUVET Véronique		LEBRE Amélie	
SAINT-AUBAN-D'OZE			
Titulaire		Suppléant	
ILLY Jean-Claude		GARCIN Sandra	
SAINTE-COLOMBE			
Titulaire		Suppléant	
TAVERNA Adriano		OLIVE David	

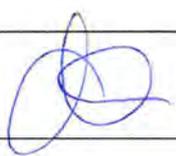
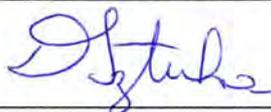
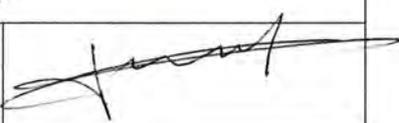
COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-OUVEZE			
Titulaire		Suppléant	
BREDY Muriel		SPITZ Catherine	
SAINT-FERREOL-TRENTE-PAS			
Titulaire		Suppléant	
BARBANSON Fabienne		MARTIN Gérard	
SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES			
Titulaire		Suppléant	
GARCIA Jean		VALENTIN Audrey	
SAINT-MAY			
Titulaire		Suppléant	
LABROT Alain		ORLIANGE Christiane	
SAINT-PIERRE-AVEZ			
Titulaire		Suppléant	
ARMAND Florent		LAUGIER Alain	
SAINT-SAUVEUR-GOUVERNET			
Titulaire		Suppléant	
RUYSSCHAERT Christelle		JOUVE Mickaël	
SALÉON			
Titulaire		Suppléant	
HALTER David		LOMBARD Pascal	
SALERANS			
Titulaire		Suppléant	
RIVIERE Laurent		FROPO Nicolas	
SAVOURNON			
Titulaire		Suppléant	
ROLLAND Michel	Présent en visioconférence	ARCHAMBAULT Jean-Marc	

COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

SEDERON			
Titulaire		Suppléant	
TOUCHE Danièle		DULOUARD Philippe	
SERRES			
Titulaire		Suppléant	
FROMENT Fabrice	Présent en visioconférence	GAUTIER Adrien	
SIGOTTIER			
Titulaire		Suppléant	
LANTEAUME Catherine	Présente en visioconférence	CHAMOIX Olivier	
TAULIGNAN			
Titulaire		Suppléant	
GENTIL Anne	Présente en visioconférence	GIVAUDAN Robert	
TEYSSIERES			
Titulaire		Suppléant	
MUCKE Franck		SZTUKA David	
TRESCLEOUX			
Titulaire		Suppléant	
SCHÜLER Jean		REYNAUD Pierre	
VAL BUECH-MEOUGE			
Titulaire		Suppléant	
JACQUEMART Vincent	Présent en visioconférence	ALLIROL Béatrice	
VALDOULE			
Titulaire		Suppléant	
MAGNETTI Luc		LANGLOIS Noelle	
VALOUSE			
Titulaire		Suppléant	
LIEVAUX Prunelle		BROCHEC Frédéric	

COLLEGE DES COMMUNES

1 voix par délégué titulaire

VENTEROL			
Titulaire		Suppléant	
TRACOL Yann		DIACONO Eugénie	
VERCLAUSE			
Titulaire		Suppléant	
BAS Claude	Pouvoir à Christelle Ruysschaert	NICOLAS Christiane	
VERCOIRAN			
Titulaire		Suppléant	
HONVAULT Guillaume		GARROT Paul	
VESC			
Titulaire		Suppléant	
JEUNE Alain		PEYRONNETTE Sylvie	
VILLEBOIS-LES-PINS			
Titulaire		Suppléant	
NORIS Jennifer	Présente en visioconférence	GERMAIN Jean- Claude	
VILLEFRANCHE-LE-CHATEAU			
Titulaire		Suppléant	
DUQUENOY Jason			
VILLEPERDRIX			
Titulaire		Suppléant	
NIVON Jacques		DONZET Adrien	
VINSOBRES			
Titulaire		Suppléant	
MONIER Marie- Pierre		BOURSAUX Philippe	